

A **Annexe II-B**

RÈGLEMENT D'EXAMEN

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL SPÉCIALITÉ MAINTENANCE NAUTIQUE		Candidats de la voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public			Candidats de la voie scolaire dans un établissement privé, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé, enseignement à distance, candidats justifiant de 3 années d'activité professionnelle		Candidats de la voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité	
Épreuves	Unité	Coef.	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée
E1 - Épreuve scientifique et technique		5						
Sous-épreuve E 11 Analyse d'un système technique	U11	2	CCF		écrit	3 h	CCF	
Sous-épreuve E 12 Mathématiques et sciences physiques	U12	2	CCF		écrit	2 h	CCF	
Sous-épreuve E 13 Travaux pratiques de sciences physiques	U13	1	CCF		pratique	45 min	CCF	
E2 - Épreuve technologique Étude de cas - Analyse technique	U2	3	ponctuel	3 h	écrit	3 h	CCF	
E3 - Épreuve prenant en compte la formation en milieu professionnel		8						
Sous-épreuve E 31 Réalisation d'interventions en entreprise	U31	2	CCF		oral	40 min	CCF	
Sous-épreuve E 32 Interventions sur embarcation et sur un équipement	U32	3	CCF		pratique	6 h maxi	CCF	
Sous-épreuve E 33 Intervention sur système de haute technicité	U33	3	CCF		pratique	6 h maxi	CCF	
E4 - Épreuve de langue vivante	U4	2	écrit	2 h	écrit	2 h	CCF	
E5 - Épreuve de français, histoire- géographie		5						
Sous-épreuve E 51 Français	U51	3	écrit	2 h 30	écrit	2 h 30	CCF	
Sous-épreuve E 52 Histoire-géographie	U52	2	écrit	2 h	écrit	2 h	CCF	
E6 - Épreuve d'éducation artistique, arts appliqués	U6	1	CCF		écrit	3 h	CCF	
E7 - Épreuve d'éducation physique et sportive	U7	1	CCF		pratique		CCF	
Épreuves facultatives (1) Langue vivante Hygiène-prévention-secourisme	UF1 UF2		oral CCF	20 min	oral écrit	20 min 2 h	oral CCF	20 min

(1) Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte pour le calcul de la moyenne en vue de la délivrance du diplôme et de l'attribution d'une mention.